



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PEL

Question écrite n° 27229

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à la réponse à sa question écrite n° 17106 du 21 avril 2003 (JO, AN, 30 juin 2003) demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui préciser l'état actuel des modifications, alors « à l'étude », quant à l'épargne logement, dans le prolongement des dispositions relatives au plan d'épargne logement (PEL) adoptées le 12 décembre 2002. Ces nouvelles dispositions sont attendues avec intérêt par les nouveaux souscripteurs des PEL.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27229

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8118